

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°16 - Août 2022



Edito



En cette période estivale, les journées sont belles, longues et les températures caniculaires.

A Voisenon, nous avons vécu avec bonheur tour à tour les manifestations qui nous rassemblent tous : vide-greniers, kermesse des écoles, mises à l'honneur de bénévoles, d'agents, anniversaires d'associations, festivités de la fête nationale, vacances

apprenantes, animations du centre de loisirs, ...

Dans chacun de ces moments de convivialité retrouvée, les familles et notamment les plus jeunes d'entre nous sont mis à l'honneur. C'était le cas lors de la magnifique soirée de la fête nationale. Quel plaisir de voir des familles rassemblées autour de la magie des joueurs de feu et le regard émerveillés des enfants ! Merci aux nombreux bénévoles qui ont aidé et soutenu la commission communale d'animation.

C'est le moment également de faire confiance à notre jeunesse. Nous avons mis en place les « Chantiers citoyens » pour aider les jeunes à passer leur permis de conduire en rendant service à la collectivité. Merci du service qu'ils rendent aux voisenonais !

Apprendre dans les meilleures conditions à Voisenon est une priorité. C'est pour cela que l'équipe municipale qui m'entoure profite de cette trêve estivale pour s'adonner à quelques travaux d'engergures à destination des enfants, des équipes éducatives et des familles. Le projet jouxtant l'école est en cours d'élaboration et nous tenons le cap des délais fixés malgré la crise et l'inflation du coût des travaux. Nous avons une vision claire et précise de l'avenir pour le réaliser.

Je regrette sincèrement la fermeture de classe de l'école maternelle pour cette rentrée scolaire à venir. Notre regroupement pédagogique pâtit de cette décision unilatérale des services académiques, non concertée. J'ai fait part de ma position. Le rajeunissement de notre population est explicite. Là encore nous défendons ce qui est juste et en phase avec les réalités de notre village. Vous pourrez découvrir à la rentrée les nouvelles avancées de notre village. Je reste vigilant et attentif sur des sujets sensibles touchant de près notre cadre de vie.

En cette période estivale, nous restons également attentifs aux plus fragiles. Je vous souhaite à chacun et chacune d'entre vous un bel été, reposant, paisible, en famille et entre amis !

Le Maire,
Julien AGUIN

Bel été à tous ! Julien Aguin

Agenda du village

- **2 septembre** : Cinéma de plein-air et animations (Collège Nazareth)
- **10 septembre** : Rentrée associative (Mille-Club)
- **17 septembre** : Journées européennes du patrimoine au Centre du Jard
- **18 septembre** : Vide-greniers au Centre village

Zoom

La mairie mobilisée !

• Panne Internet

Des coupures de connexions à répétition ont été constatées dans le village. Monsieur le Maire a mobilisé la direction générale d'Orange ainsi que les services du Département afin de trouver une solution rapide dans le rétablissement des connexions. Il s'avère que des branchements fibre ont été dérobés ainsi que des connexions mal faites. Si vous n'avez pas encore été rétabli, contactez la mairie en indiquant vos coordonnées et votre numéro de ligne fixe.

• Gens du voyage

Concernant l'occupation illicite et dangereuse des gens du voyage au sud de notre commune, Monsieur le Maire est en lien permanent avec les services préfectoraux ainsi qu'avec les acteurs concernés (propriétaire, médiation, affaires sanitaires...). Un arrêté de sortie du terrain a été pris et une réunion en préfecture est convenue. Christian LE MOAL, conseiller municipal, intervient en tant que médiateur pour que les problématiques soient résolues dans le respect de chacun.



Retour en images

Initiative : Merci Alain MICHOT

Au Hameau du Jard, un coffrage électrique appartenant à la Commune a été réparé. L'artiste Alain MICHOT a proposé à Monsieur le Maire, qui a accepté, de réaliser un coffrage peint pour améliorer l'espace public. Nous remercions chaleureusement Alain pour toutes ces belles réalisations au sein du village qui participent à son embellissement.



Vacances apprenantes

Entre le 8 juillet et le 13 juillet 2022 se sont tenues les vacances apprenantes au Mille-Club sur proposition de Madame la Directrice de l'école Constant Duport avec le soutien de Monsieur le Maire. Les vacances apprenantes ont pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des enseignants. Les enfants étaient ravis de pouvoir continuer à apprendre autrement.



École : Au revoir Armelle et merci !

Vendredi 8 juillet 2022, les élus du Syndicat scolaire, les bénévoles de l'association de parents d'élèves et toute la communauté éducative ont organisé une soirée de remerciements à Armelle LELEU, en présence des enfants et des parents. Armelle a œuvré auprès des enfants de l'école Constant Duport pendant 28 ans. Nous lui souhaitons collectivement beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie professionnelle et personnelle dans le sud de la France.



Syndicat scolaire : Bienvenue Élodie

Monsieur le Maire et le Conseil municipal, au nom de la Commune de Voisenon, souhaitent la bienvenue à Élodie ARZUR, nouvelle secrétaire du Syndicat intercommunal scolaire de Voisenon – Montereau-sur-le-Jard. Elle est disponible tous les mercredis matin, par téléphone au 01 60 68 89 87, par e-mail sur « syndicat@sisvm.fr » ou sur rendez-vous.



Éclairage public

Comme prévu, les travaux de réfection de l'éclairage public cofinancés par le Département et le SDESM continuent cette année au lotissement « Les Noyers Dorés ». Les travaux phasés sur deux exercices budgétaires seront finalisés cette année. Des actions concrètes et attendues depuis des années pour redonner de la sécurité dans ce secteur.



Chantiers citoyens

La mairie a lancé un dispositif permettant de participer à des Chantiers citoyens pendant les périodes de vacances scolaires. Il s'agit d'activités d'intérêt collectif et à dimension pédagogique. En échange de leur implication et de leur collaboration au sein du village, les jeunes voisenonais se verront remettre un coup de pouce pour le permis de conduire.

Merci à Théo et à Steven d'avoir été les premiers bénéficiaires de cette action ! Ils ont bien aidé les services techniques avec la réfection du portail du cimetière et le soin des espaces verts. Merci également à notre Conseillère municipale, Vanessa ROUSSEAU pour la mise en place de cette action envers nos jeunes.



Centre de loisirs

Avec le soutien de la mairie, l'association Familles Rurales gère le Centre de loisirs qui a débuté le 8 juillet et qui se terminera le 12 août 2022. Bravo à toute l'équipe éducative qui œuvre chaque jour pour épanouir nos enfants qui repartent avec le sourire aux lèvres. Un exemple salué par d'autres communes environnantes qui prennent exemple sur notre développement local et qui font confiance à l'association.



Collège Nazareth : brevet

Monsieur le Directeur du Collège Nazareth – La Salle nous informe que 97,6 % des élèves ont obtenu le Diplôme National du Brevet, dont 85,6 % avec des mentions réparties comme suit : 35,5 % Très bien, 36,6 % Bien et 27,9 % Assez bien. Pour les certificats de Cambridge, 97 % de réussite. Monsieur le Maire et le Conseil municipal saluent les heureux récipiendaires ainsi que leurs parents et souhaite une bonne poursuite de leurs études.



Fête Nationale

Un reportage photo sera proposé dans le trimestriel de septembre.

AVI Patrimoine



Claude CHAPUY nous a quittés samedi 25 juin.

Claude faisait partie de l'équipe patrimoine depuis de nombreuses années. Il était très investi dans la journée du patrimoine au château du Jard. Le roi de la logistique, pour faciliter la tâche de chacun. Un spécialiste de la glacière, lieu incontournable dans le parc ; infatigable, il savait à propos glisser des anecdotes pour amuser le public et surtout les enfants. Au repas partager en fin de journée,

Jacqueline nous régalaient d'une spécialité et lui nous régalaient des commentaires des visiteurs. Sa gentillesse, son dynamisme, son humour vont nous manquer mais il reste très présent pour évoquer tout ce qu'il a apporté à l'association. Claudine CARÉ

Bon anniversaire A.S.C.V.

Le 2 juillet 2022, les voisenonais se sont retrouvés au Mille-Club et à ses abords pour célébrer les 50 ans de l'Association Sportive et Culturelle de Voisenon (A.S.C.V.) par une belle journée ensoleillée sous le signe du sport : démonstration et remise de récompense au judo, spectacle de danse intergénérationnel, concours de pétanque, structure gonflable pour les enfants, ont rythmé la journée pour finir par un verre de l'amitié rendant hommage à ceux qui ont servi l'association et à ceux qui continuent de la servir.



Monsieur le Maire, entouré des membres du Conseil municipal, a rappelé l'importance de cette association pour le développement et l'épanouissement physique, a remercié chaleureusement les présidents qui se sont succédé et souhaite une longue vie à cette association. Merci à François DEYSSON, Président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne venu soutenir cet événement autour de la Présidente de l'A.S.C.V. et des bénévoles.

École : un dortoir tout neuf , travaux en cours

Le fruit d'une bonne concertation entre les équipes éducatives et les élus ont permis de programmer année après année des travaux dans l'école maternelle Constant Duport. A la rentrée, les petits pourront dormir tranquille avec la création d'un dortoir tout neuf plus adapté pour faire leur sieste.



Voisenon, votre village

Feux de jardin et de broussailles

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Île-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les voisenonais sont invités à déposer leurs déchets verts soit dans les bacs collecteurs, soit en déchetterie. Sont également interdits : les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprise.



Garez-vous bien !

Laisser stationner son véhicule sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public. L'amende encourue est alors de 135€.



RAPPEL : La mairie prend ses quartiers d'été

Les services municipaux seront ouverts du vendredi 1er juillet au mercredi 31 août 2022 :

Lundi : 13h30 – 16h30
Mardi : 8h00 – 12h00
Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : fermé
Vendredi : 8h00 – 12h00

Opération tranquillité vacances : ça continue en août !

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Rendez-vous directement en ligne sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage impliquant l'usage de tondeuses à gazon, de taille-haies, de tronçonneuse, de broyeur, de nettoyeur à haute-pression, de pompes ou tout instrument dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours et horaires suivants : du lundi au vendredi entre 8h et 12h et entre 14h et 20h, les samedis entre 9h et 12h et entre 14h et 19h. Interdit les dimanches et jours fériés.



Vente d'un MacBook Pro et d'un iPad

Le Conseil municipal propose la vente d'un ordinateur portable MacBook Pro (400€) et d'un iPad (100€) dont la Commune n'a plus d'utilité.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer votre candidature avant le 15 septembre 2022 à la mairie, soit par courrier, soit par e-mail : mairie@voisenon.fr



(photo issue d'une base de données et non contractuelle)